



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 31 juillet 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 juillet 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI à M. le maire, Mme BIANCAMARIA à M. BALZANO, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme VILLANOVA à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme MASSEI à M. SBRAGGIA.

Etaient absents :

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. FILONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Yoann Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 31 juillet 2017

Délibération N°2017/176

Dénomination de voies et espaces publics communaux

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Lors de la réunion du 29 juin la commission patrimoine historique et dénominations des rues et places a examiné le projet de dénomination des voies et places proposé par la Direction Générale Adjointe proximité et services à la population.

Après examen et débats, les membres de la commission ont émis un avis favorable aux 3 propositions suivantes :

Projet 1 : 2 voies sont à dénommer dans le secteur du Vazzio, ces 2 voies sont adjacentes à la nouvelle route du Docteur Jean-Paul de Rocca Serra. (page 2)

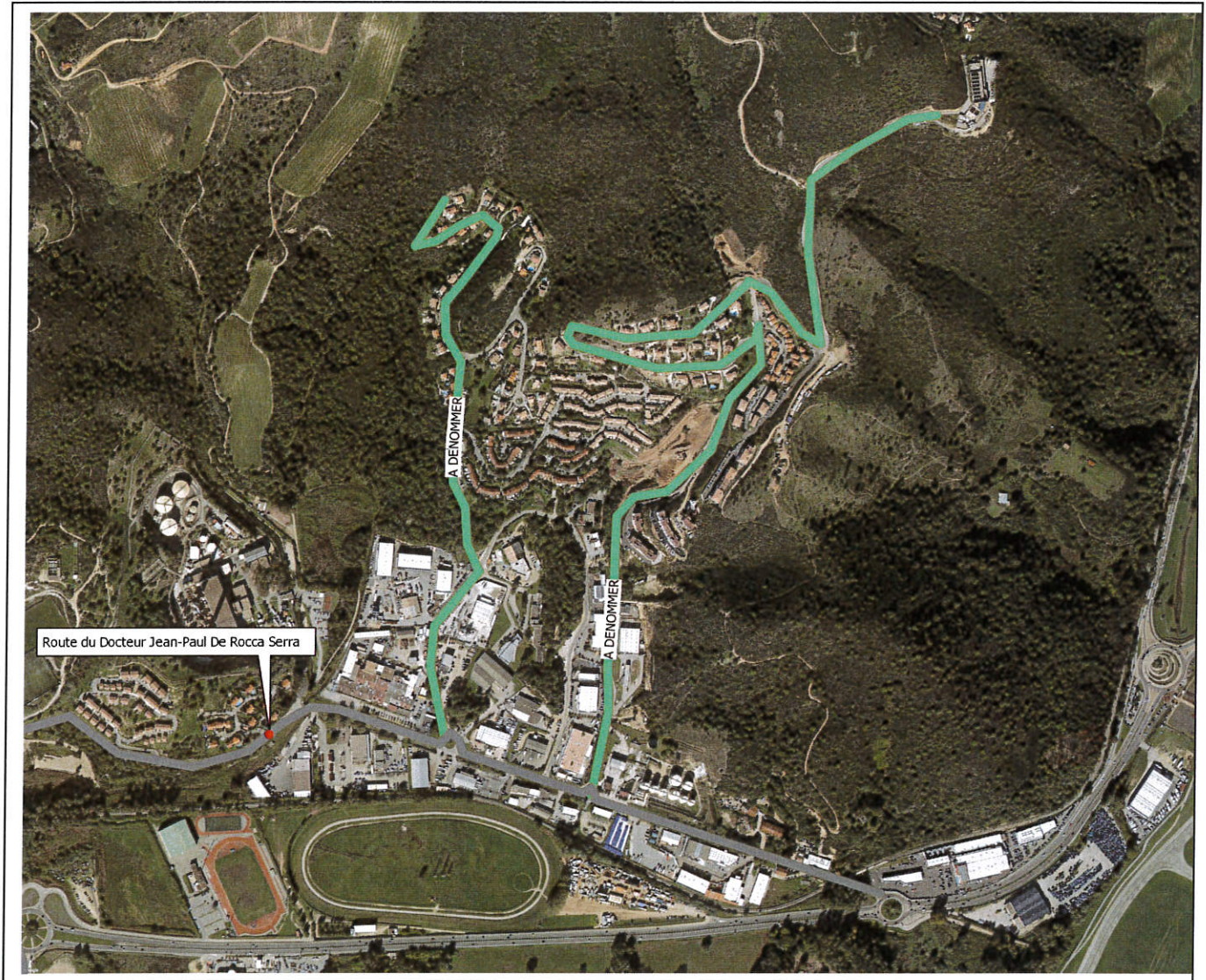
Il est proposé de dénommer la première (celle de gauche), la rue Saint-Antoine, Sant'Antonio
La seconde (celle de droite), la rue de la Citerne, A Cisterna

Projet 2 : 1 rond point à dénommer dans le secteur de l'avenue Napoléon III. Il est proposé de dénommer ce rond-point, Rond point des médailles militaires. Page(3)

Projet 3 : Place en construction dans le quartier des Salines près de la poste. Il est proposé de la dénommer place Jean Casili, Piazza Jean Casili. Page (4)

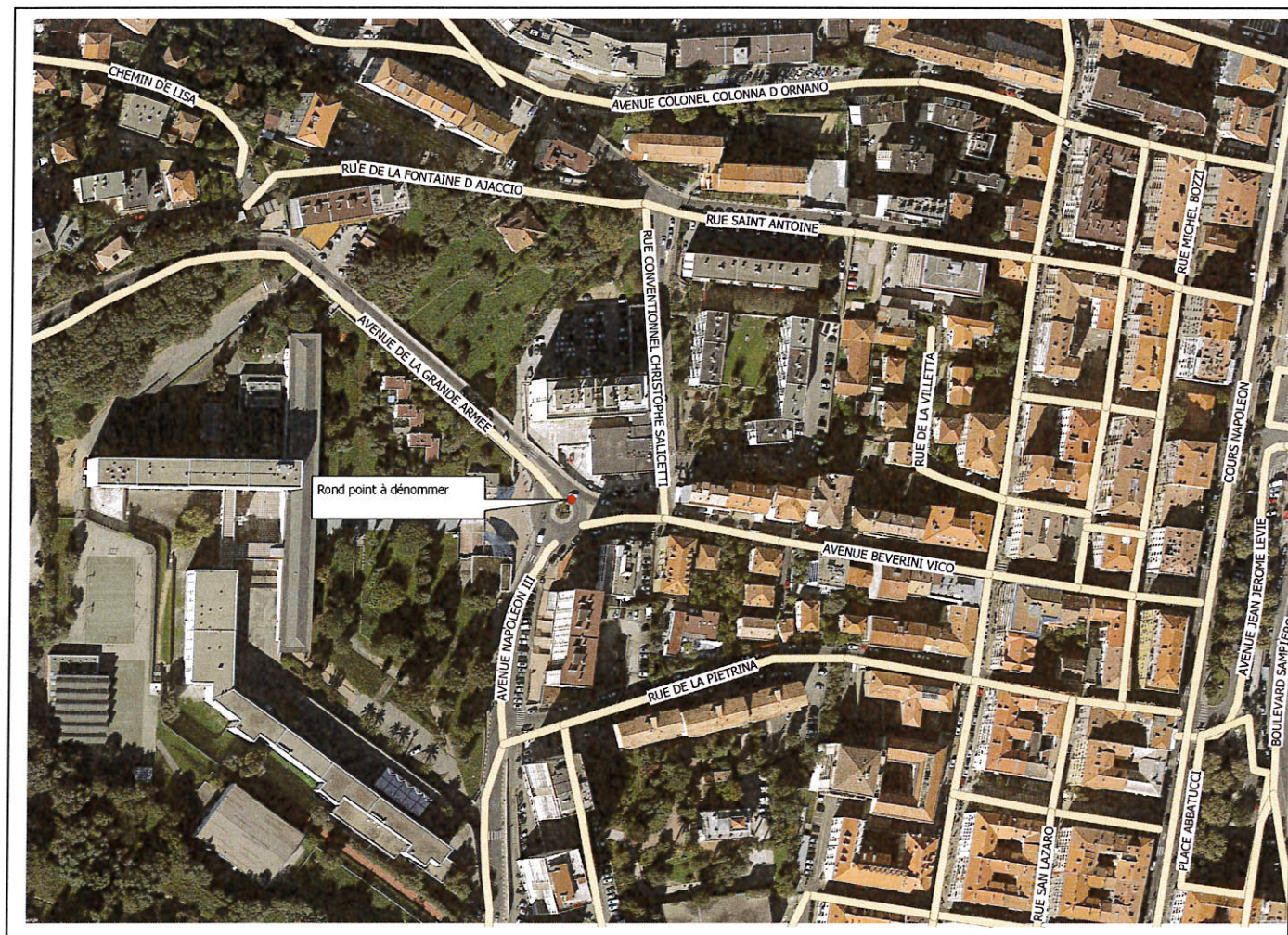
Projet 1

2 voies sont à dénommer dans le secteur du Vazzio, ces 2 voies sont adjacentes à la nouvelle route du Docteur Jean-Paul de Rocca-Serra, la première (celle de gauche), la rue Saint-Antoine, Sant'Antonio. La seconde (celle de droite), la rue de la Citerne, A Cisterna.



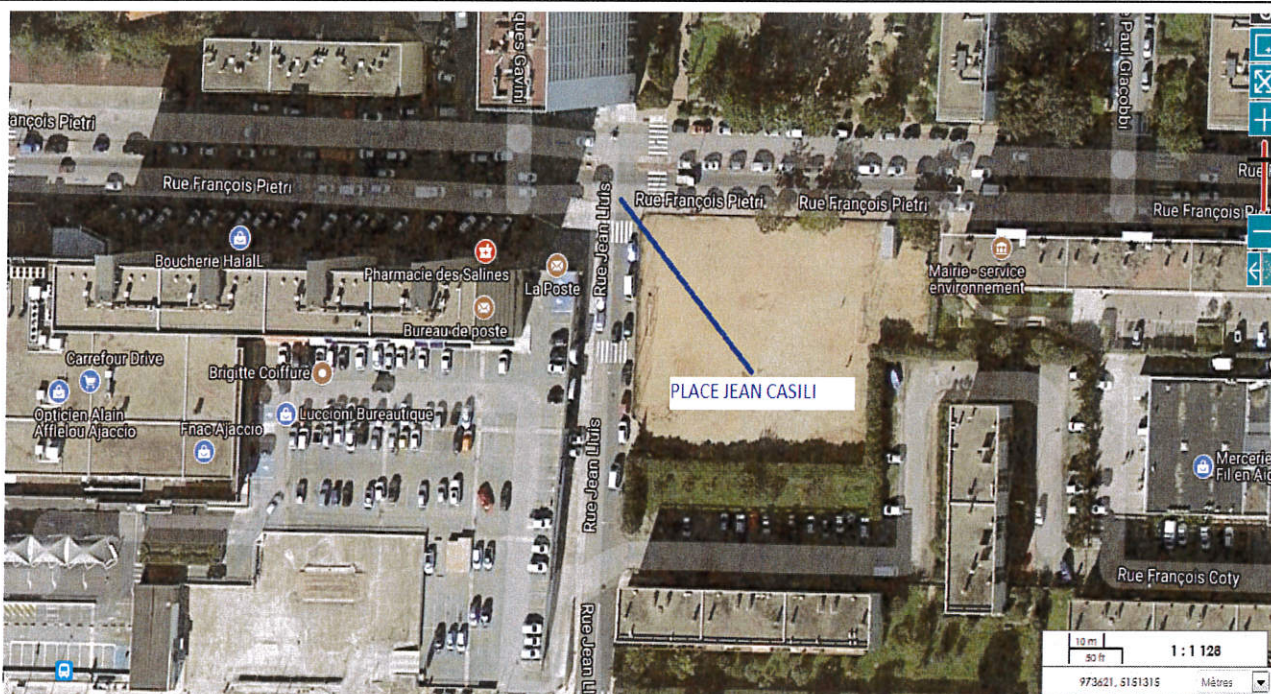
Projet 2

1 rond point à dénommer dans le secteur de l'avenue Napoléon III. Il est proposé de dénommer ce rond-point, Rond point des médailles militaires- u giratundu di i medagli militari



Projet 3

Place en construction dans le quartier des Salines près de la poste. Il est proposé de la dénommer place Jean Casili, Piazza Jean Casili.



IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER les dénominations des voies et place précédemment citées et situées :

Rue Saint-Antoine - Sant'Antonio
Rue de la rue de la Citerne - A Cisterna
Rond point des médailles militaires - u giratundu di i medagli militari
Place Jean Casili, Piazza Jean Casili

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de M. le Maire
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'accord de la Collectivité territoriale de Corse en date du 14 mars 2017 ;
Vu l'avis favorable de la commission patrimoine historique et dénominations des rues et places en date du 29 juin 2017 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 31 juillet 2017,

ADOpte
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Les dénominations pour les voies et place précédemment citées et situées :

Rue Saint-Antoine - Sant'Antonio
Rue de la rue de la Citerne - A Cisterna
Rond point des médailles militaires - u giratundu di i medagli militari
Place Jean Casili, Piazza Jean Casili

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170731-2017_176-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2017
Publication : 04/08/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

